



Après l'injonction de cesser les cours à partir de 13h les jours de matches de la Coupe d'Afrique des nations, l'obligation pour les enseignants de fermer pour aller remplir les stades et la polémique qui s'en est suivie, certains ont cru bon de prendre des dispositions locales pour rattraper les heures de cours perdues. A l'Ouest par exemple, le Délégué régional a cru mettre de l'ordre dans l'opération en faisant une circulaire. « Sous réserve de nouvelles instructions de la hiérarchie, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder immédiatement à la quantification par classe et par discipline des heures de cours non couvertes pendant la période du lundi 17 janvier au vendredi 4 février 2022 et en programmer le rattrapage en plus du suivi scrupuleux par vos élèves du calendrier du "distance education" déjà publié par le Minesec. Ces cours iront par conséquent de 7h30 à 17h30, de lundi à samedi, dans les classes non concernées par le système de mi-temps. Les heures creuses seront mises à contribution. Le chef d'établissement prendra le plus grand soin de programmer judicieusement ces rattrapages dans les classes pratiquant la mi-temps », instruit le Dr. François Ngabnya, comme plusieurs autres de ses collègues.

Leur patron ne voit pas les choses de la même façon. Dans un communiqué rendu public le 21 janvier 2022, Pauline Nalova Lyonga exige de tout arrêter. « Les très hautes instructions du chef de l'Etat relatives au réaménagement des horaires dédiés aux activités scolaires et académiques pendant la Can Total Energies sont d'application immédiate et scrupuleuse sur toute l'étendue du territoire national. Elle réitère que dans les établissements scolaires

d'enseignement secondaire, les horaires appliquées restent et demeurent ceux indiqués dans le communiqué de Monsieur le Secrétaire général des services du Premier Ministre du 15 janvier 2022, à savoir : 13h pour les activités scolaires et 14h pour les activités professionnelles ». Pour clore un autre débat, la ministre souligne que la sécurité des élèves sur le chemin de retour est du devoir des parents ou des tuteurs. A l'attention de ses subordonnés, elle fait une mise au point majeure : « Le ministre des Enseignements secondaires demande à tous les responsables d'établissements scolaires d'éviter des actions isolées ou individuelles contraires aux très hautes instructions du chef de l'Etat. Elle informe le public que les ajustements que la situation actuelle impose seront communiqués via le site du ministère des Enseignements secondaires ».

Ouf de soulagement chez de nombreux jeunes enseignants, qui pensent que leurs chefs attendaient à leurs libertés. « Pourquoi fait-on toujours des efforts pour embêter les enseignants ? Va-t-on ressusciter les personnes qui sont mortes parce que les médecins et leurs infirmiers ont abandonné les hôpitaux pour aller voir les matches ? C'est très facile de s'asseoir au bureau et de donner de pareils ordres », résume un syndicaliste, qui a déjà observé que l'Etat camerounais sacrifie l'éducation de la jeunesse sur l'autel des jeux.

## **Le Jour**

---